



# PLAN D'AFFAIRES 2022-2023

AVRIL 2022

## Lettre de présentation

Avril 2022

L'honorable Mike Holland  
Ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie  
Province du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Monsieur le ministre,

Nous sommes heureux de vous présenter le plan d'affaires 2022-2023 de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier débutant le 1er avril 2022, conformément à l'article 4 de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*. Nous sommes responsables de la préparation du présent plan d'affaires et de l'atteinte des buts et objectifs spécifiques qu'il contient.



Charles V. Firlotte  
Président du conseil  
d'administration



Keith Cronkhite  
Président-directeur général

***Le plan d'affaires d'Énergie NB pour 2022-2023 a été préparé par les membres de la direction. Il a été révisé et approuvé par le conseil d'administration de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick.***

# TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| À PROPOS D'ÉNERGIE NB.....                    | 1  |
| Mandat.....                                   | 1  |
| NOTRE PLAN.....                               | 4  |
| DOMAINES D'EXCELLENCE STRATÉGIQUE .....       | 6  |
| Excellence en matière de sécurité.....        | 7  |
| Excellence en matière de la clientèle.....    | 8  |
| Excellence en matière de l'organisation.....  | 9  |
| Excellence en matière de la fiabilité.....    | 10 |
| Excellence en matière de l'environnement..... | 12 |
| ANNEXE A — DÉFINITIONS DES MESURES .....      | 13 |
| ANNEXE B — FAITS SAILLANTS FINANCIERS .....   | 14 |

## À PROPOS D'ÉNERGIE NB

Énergie NB est le service public d'électricité le plus important au Canada atlantique et elle est responsable d'assurer la production, le transport et la distribution de l'électricité partout au Nouveau-Brunswick. Elle compte plus de 2 500 employés à l'échelle de la province, qui se consacrent à fournir un service sûr, fiable et économiquement durable à plus de 400 000 clients directs et indirects au Nouveau-Brunswick.

La *Loi sur l'électricité* confère à Énergie NB le pouvoir de vendre de l'électricité dans la province et de gérer et exploiter les ressources et les installations d'Énergie NB pour l'approvisionnement, le transport et la distribution de l'électricité au Nouveau-Brunswick. La *Loi sur l'électricité* prévoit également que, dans la mesure du possible, les tarifs établis par Énergie NB doivent être maintenus le plus bas possible et que les modifications tarifaires doivent être stables et prévisibles d'année en année. Les tarifs d'Énergie NB sont réglementés par la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick.

Le seul propriétaire et actionnaire d'Énergie NB, une société d'État provinciale, est le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Énergie NB relève du gouvernement (son actionnaire) par l'entremise du ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, et les attentes du gouvernement sont exprimées par le biais de lois, de politiques et de lettres de mandat. Dans sa lettre de mandat la plus récente, le ministre a demandé à Énergie NB de se concentrer sur certaines priorités.

### Mandat

#### COVID-19

Tout au long de la pandémie de la COVID-19, les clients d'Énergie NB ont pu compter sur l'énergie qui alimente les foyers, les entreprises et les hôpitaux du Nouveau-Brunswick et ce, grâce aux mesures appropriées mises en place par Énergie NB pour maintenir son service essentiel tout en plaçant la sécurité des employés et des clients au premier plan.

#### Changement climatique

La transition vers une économie à faible émission de carbone est une priorité pour Énergie NB. À cette fin, Énergie NB met l'accent sur plusieurs initiatives visant à réduire son empreinte carbone, tout en assurant des tarifs concurrentiels.

#### *Réduction des gaz à effet de serre*

Un domaine d'intérêt important pour Énergie NB est la réduction de son empreinte carbone. Pour y parvenir, Énergie NB met en œuvre des mesures internes de réduction de la consommation d'énergie, diversifie et optimise sa production en recourant à diverses sources non émettrices et en réduisant la production au charbon. Énergie NB explore également de nouvelles options de production et de technologie non émettrices, comme les petits réacteurs modulaires.



### ***Efficacité énergétique***

Énergie NB continue à améliorer ses offres de services visant à réduire la demande d'énergie et à permettre aux clients de réaliser des économies. Elle offre des services pour toutes les catégories de clients dans la province, peu importe le type de combustible utilisé. En collaboration avec la province, Énergie NB établira des objectifs et un financement à long terme pour les programmes d'efficacité énergétique pour tous les combustibles afin de réaliser d'autres gains d'efficacité. Énergie NB continuera également d'agir à titre d'agent de prestation du programme NBranché - rabais pour véhicules électriques, en adaptant le programme en fonction du financement et des directives de la province.

### **Premières Nations**

Énergie NB reconnaît la valeur, la culture et l'importance distinctes des Premières Nations et s'engage à favoriser des relations positives et productives avec les Premières Nations du Nouveau-Brunswick, notamment en leur offrant des possibilités particulières en matière d'emploi et d'approvisionnement. L'approche stratégique d'Énergie NB à l'égard des Premières Nations améliore et complète les politiques de l'entreprise et guide le service public dans ses relations avec les Premières Nations. Énergie NB travaille également avec le ministère des Affaires autochtones et le personnel de consultation en ce qui concerne l'obligation de consulter par le biais du processus d'admission à l'initiative.

### **Réduction de la dette**

Énergie NB reste déterminée à remplir son mandat qui consiste à atteindre une structure financière d'au moins 20 % de capitaux propres d'ici 2027. Le présent plan d'affaires a été élaboré pour refléter cet engagement au moyen de réductions de coûts, ainsi que de la rationalisation et de la hiérarchisation des exigences en matière d'investissement en capital. Ces mesures sont équilibrées et visent à assurer qu'Énergie NB peut continuer à fournir à ses clients de l'électricité et des services sûrs, fiables et concurrentiels.

### **Collaboration avec la communauté**

Énergie NB travaille activement avec les collectivités de la province afin de répondre aux besoins en énergie et de soutenir le développement économique de la province. Dans le cadre de ces efforts, elle travaille en collaboration dans la construction de la première communauté énergétique intelligente, et dans la mise à l'essai de solutions avancées de réseau intelligent. Énergie NB travaille également dans un esprit de collaboration pour comprendre les besoins uniques des collectivités, renforcer les capacités, offrir des conseils ou élaborer des solutions énergétiques. Énergie NB s'est engagée à participer aux programmes de développement énergétique des Premières Nations, comme le programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle.

### **Nouvelles possibilités de développement commercial**

Le secteur énergétique évolue à un rythme accéléré ; Énergie NB reconnaît que cette évolution offre des possibilités qui peuvent contribuer à sa vision d'une énergie durable pour les générations futures. Énergie NB fournit régulièrement à l'actionnaire des mises à jour sur ces possibilités afin d'assurer la conformité et le soutien. Les petits réacteurs modulaires sont un exemple de nouvelle possibilité de développement commercial qu'Énergie NB continue d'explorer activement.



## **Corporation de commercialisation d'énergie du Nouveau-Brunswick**

La Corporation de commercialisation d'énergie du Nouveau-Brunswick continue à jouer un rôle actif dans l'importation et l'exportation d'électricité et de produits et services connexes dans le but de maintenir des tarifs concurrentiels au Nouveau-Brunswick. Elle demeure déterminée à conserver ses clients existants tout en explorant les possibilités d'étendre ses services sur d'autres marchés liés à l'énergie qui sont en pleine évolution.

## NOTRE PLAN

Conformément au mandat du gouvernement provincial et à l'orientation établie par le conseil d'administration d'Énergie NB, le plan d'affaires 2022-2023 d'Énergie NB a été élaboré pour répondre à trois objectifs stratégiques à long terme :

- la réduction de la dette en vue d'améliorer la santé financière de la société ;
- l'avancement de la modernisation du réseau ;
- le soutien de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

À cette fin, Énergie NB doit continuer à veiller à ce que tous ses efforts soient axés sur les clients, à assurer que le service public répond aux attentes changeantes des clients et à transformer la culture organisationnelle d'Énergie NB afin de leur démontrer une valeur accrue.

Dans le cadre de l'élaboration de ce plan, Énergie NB a fait tout son possible pour réduire les coûts contrôlables, rationaliser les exigences en matière d'investissement en capital et minimiser la pression à la hausse des tarifs tout en visant les possibilités critiques de réduction de la dette. L'objectif d'Énergie NB est d'atteindre un ratio d'endettement de 80/20 d'ici 2027.

Énergie NB entend élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour atteindre les objectifs financiers en tenant compte des tensions croissantes sur les coûts, causées par les effets du changement climatique comme l'augmentation des tempêtes, les débits hydroélectriques variables, prix du carbone, l'augmentation des coûts du carburant, le renouvellement de l'infrastructure et les nouvelles avancées de l'industrie.

Le plan de 2022-2023 équilibre les activités principales avec des initiatives stratégiques et un engagement renouvelé pour une amélioration continue. Les activités principales sont axées sur la réduction de la dette, la sécurité et la fiabilité de l'exploitation, l'expérience client et les relations avec les parties prenantes. Les initiatives stratégiques sont prioritaires pour réaliser la modernisation du réseau et de l'exploitation et pour faire face au changement climatique et réduire les émissions de carbone.

Le secteur de l'énergie est en période de transition, d'où la nécessité de moderniser la réglementation. Les récentes modifications apportées à la *Loi sur l'électricité* donnent une nouvelle orientation à Énergie NB. Les changements renforcent la capacité d'Énergie NB à atteindre ses objectifs financiers, à créer des gains d'efficacité et à jeter les bases pour que tous les efforts d'Énergie NB soient axés sur les besoins et les attentes des clients. Il s'agit notamment de tirer parti des nouvelles technologies, des nouveaux produits et des nouveaux services pour enrichir l'expérience de nos clients et accroître la valeur.

Énergie NB travaille fort chaque jour pour fournir une électricité sûre, fiable et durable à ses clients. Au cours de l'exercice 2022-2023, Énergie NB effectuera l'entretien prévu de la centrale nucléaire de Point Lepreau et de la centrale de Belledune. Des investissements seront effectués dans les centrales de Bayside, de Tobique et de Nepisiguit Falls afin de remplacer ou de réfectionner les principaux composants, ce qui permettra d'améliorer la fiabilité, d'augmenter la production et d'intégrer davantage de sources d'énergie renouvelable au réseau. Énergie NB continuera également à moderniser et à renforcer les réseaux de distribution et de transport afin de s'assurer que les clients disposent de l'électricité en tout temps.



L'avenir énergétique du Nouveau-Brunswick repose également sur un réseau moderne, multidirectionnel et capable de supporter des ressources d'énergie renouvelable connectées, comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Des avancées technologiques telles que l'infrastructure de mesure avancée, les projets du Réseau intelligent de l'Atlantique et du système avancé de gestion de la distribution fourniront des options et des données en temps réel aux clients pour mieux consommer l'énergie à l'avenir, aideront la région à réduire les émissions et permettront à Énergie NB de gérer et de maintenir un réseau sûr et fiable. Énergie NB met à l'essai et fait évoluer des stratégies flexibles comme la réponse à la demande et le stockage d'énergie par batterie pour compenser la variabilité associée aux énergies renouvelables au lieu de recourir à des centrales à combustible fossile pour stabiliser le réseau électrique.

L'atténuation des effets du changement climatique est une priorité pour toutes les entreprises de services publics. Énergie NB exploite un réseau énergétique robuste et diversifié dont 80 % de la production est non-émettrice. La réduction continue de l'empreinte carbone du Nouveau-Brunswick, le maintien d'une infrastructure capable de résister aux conditions météorologiques extrêmes et l'adoption de technologies émergentes façonneront l'avenir de l'énergie dans la province.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, Énergie NB transforme sa culture afin d'offrir une expérience client enviable à mesure que les besoins des clients évoluent et changent avec l'évolution du paysage énergétique. Énergie NB adapte et modernise son modèle de travail et sa culture organisationnelle pour continuer à attirer et à retenir les employés, à favoriser leur bien-être et à créer et maintenir une culture d'excellence.

Énergie NB assure la gestion de ses risques grâce au processus de la gestion des risques d'entreprise par le biais de processus systématiques, proactifs et intégrés visant à identifier, comprendre, gérer et communiquer les risques qui peuvent nuire à la capacité d'Énergie NB d'atteindre ses objectifs stratégiques. La stratégie et les objectifs de l'entreprise servent de fondement à toutes les activités de gestion des risques, et le conseil d'administration établit la propension et la tolérance au risque de la société.

Le processus de gestion des risques repose sur une méthodologie cohérente dans l'ensemble de l'organisation, ce qui permet d'obtenir une vue d'ensemble des risques qui est régulièrement communiquée à la direction et au conseil d'administration. En intégrant des méthodes de gestion des risques aux activités quotidiennes, Énergie NB est mieux en mesure de reconnaître les risques qui ont des répercussions sur ses objectifs, puis de gérer les risques conformément à la stratégie de l'entreprise.

## DOMAINES D'EXCELLENCE STRATÉGIQUE

Les domaines d'excellence stratégique d'Énergie NB sont : la sécurité, la clientèle, l'organisation, la fiabilité, et l'environnement. Tous nos efforts — qu'ils portent sur l'innovation ou l'amélioration continue, ou qu'ils visent le nucléaire, la production, le transport, la distribution, le service à la clientèle ou les services d'entreprise — contribuent à faire progresser nos domaines d'excellence.

Dans le cadre de ce plan, des indicateurs de rendement clé pour l'entreprise ont été établis afin de rendre compte des principaux domaines d'intérêt et de rendement. La direction d'Énergie NB s'efforce de définir les objectifs, les initiatives, les processus, les mesures et les critères nécessaires à atteindre l'excellence dans chacun des domaines d'excellence d'Énergie NB en fonction de comparaisons internes ou externes du rendement dans l'industrie.

Énergie NB continuera à mesurer et à rendre compte de son rendement par rapport aux objectifs fixés.

| Indicateur de rendement clé  | Cible pour 2022-2023     |
|--|--------------------------|
| <b>Excellence en matière de sécurité</b>   |                          |
| Taux de fréquence globale de blessures à déclaration obligatoire                       | 0                        |
| <b>Excellence en matière de la clientèle</b>   |                          |
| Mesure de satisfaction de la clientèle   | ≥ 712                    |
| <b>Excellence en matière d'organisation</b>  |                          |
| Bénéfice net (en millions de dollars)  | 40                       |
| Variation de la dette nette (en millions de dollars)                                   | 67                       |
| Dépenses en capital (nettes) (en millions de dollars)                                  | 426                      |
| Exploitation, entretien et administration (EEA)  | 537                      |
| <b>Excellence en matière de la fiabilité</b>   |                          |
| Facteur de capacité de la centrale nucléaire (%)                                       | 77,6                     |
| Moyenne à long terme des centrales hydroélectriques (%)                                | 100                      |
| Indice de fréquence moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIFI)    | 2,04                     |
| Indice de durée moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIDI)        | 5,20                     |
| <b>Excellence en matière de l'environnement</b>  |                          |
| % de production non émettrice  | 75 <sup>a</sup>          |
| Réduction des gaz à effet de serre grâce à la réduction de la demande interne (tonnes) | 200                      |
| Investissements dans des programmes d'efficacité énergétique                           | 38,7 millions de dollars |

<sup>a</sup> Reflète une année d'arrêt à la centrale nucléaire de Point Lepreau

## Excellence en matière de sécurité

Énergie NB veut que ses employés travaillent en toute sécurité et puissent rentrer à la maison auprès de leurs proches tous les jours. Pour cette raison, son objectif le plus ambitieux est l'objectif de sécurité de zéro blessure au travail. Puisque le travail dans le domaine de l'électricité est intrinsèquement dangereux, Énergie NB atténue les risques grâce à des programmes de formation, des politiques et des processus visant à assurer des pratiques sécuritaires. L'engagement d'Énergie NB à continuer de soutenir la sécurité physique et le bien-être de ses employés est plus important que jamais. Notre souci constant de la sécurité s'étend au bien-être de nos entrepreneurs et du public.

| Indicateur de rendement clé                                      | Cible pour 2022-2023 |
|--|----------------------|
| <b>Excellence en matière de sécurité</b>                         |                      |
| Taux de fréquence globale de blessures à déclaration obligatoire | 0                    |

### Approche stratégique

L'approche stratégique d'Énergie NB en matière d'excellence en sécurité est établie dans sa stratégie de Santé globale qui vise à réduire les maladies évitables, les risques d'accidents et de blessures, à limiter les coûts des soins de santé et à renforcer la résilience de son personnel. À l'appui de cette approche stratégique, Énergie NB va :

- mettre en œuvre la phase deux de la stratégie en matière de santé mentale, notamment
  - une formation de premiers soins en santé mentale pour les dirigeants ;
  - un plan de rétablissement de la santé mentale après la pandémie pour les employés ;
  - un soutien continu par le biais de la ligne de soutien téléphonique d'Énergie NB ;
- faire réaliser une vérification par une tierce partie du système de gestion de Santé et sécurité et mettra en œuvre le plan d'action pour répondre aux conclusions de la vérification.

### Initiatives stratégiques pour 2022-2023

Pour atteindre l'objectif d'excellence en matière de sécurité de 2022-2023, Énergie NB va :

- mettre en œuvre, en partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick, un programme préventif visant à réduire le nombre de blessures aux tissus mous et à diminuer le taux de fréquence globale de blessures à déclaration obligatoire ;
- exécuter le plan d'amélioration en matière de sécurité de l'exploitation.

## Excellence en matière de la clientèle

L'excellence en matière de la clientèle consiste à privilégier l'expérience du client dans toutes nos activités. Énergie NB est déterminée à être « une entreprise conviviale » et à travailler avec ses clients pour trouver les solutions énergétiques qui leur conviennent le mieux.

| Indicateurs de rendement clé                 | Cibles pour 2022-2023 |
|--|-----------------------|
| <b>Excellence en matière de la clientèle</b> |                       |
| Mesure de satisfaction de la clientèle       | ≥ 712                 |

### Approche stratégique

Énergie NB adopte une approche stratégique à long terme en matière d'excellence de la clientèle en entreprenant un certain nombre d'initiatives stratégiques à long terme, notamment :

- mettre en œuvre de l'infrastructure de mesure avancée qui
  - fournit aux clients des renseignements en temps quasi réel sur leur consommation d'énergie, ce qui leur permet de comprendre comment et quand ils consomment de l'électricité, afin qu'ils puissent modifier leur comportement pour réduire leur consommation globale ;
  - permet aux clients de tirer parti des ressources d'énergie décentralisées, de produire et de stocker leur propre énergie et de soutenir nos efforts pour réduire et modifier la demande d'électricité ; et
- faire progresser le projet du Réseau intelligent de l'Atlantique par l'installation et l'essai de technologies liées aux technologies émergentes dans le secteur de l'énergie.

### Initiatives stratégiques pour 2022-2023

Pour atteindre l'objectif d'excellence de la clientèle en 2022-2023, Énergie NB va :

- commencer le déploiement progressif des compteurs intelligents pour les clients d'Énergie NB ;
- améliorer la technologie du service à la clientèle en offrant d'autres méthodes de communication, comme les SMS et les options libre-service.

## Excellence en matière de l'organisation

L'excellence en matière d'organisation vise à établir la santé financière à long terme d'Énergie NB et transformer la culture de la société afin de démontrer une valeur accrue pour le client et la protection des actifs. La santé financière est le domaine d'intervention le plus important et suppose le recours à des données sur les meilleures pratiques en vue de réaliser des améliorations internes ainsi que le recours aux nouvelles technologies pour améliorer la productivité, réduire les coûts et accroître la valeur pour les clients. Ce domaine comprend également les initiatives habilitantes qui aideront l'entreprise à atteindre les objectifs dans tous les contextes.

| Indicateur de rendement clé                           | Cible pour 2022-2023 |
|---|----------------------|
| <b>Excellence en matière de l'organisation</b>        |                      |
| Bénéfice net (en millions de dollars)                 | 40                   |
| Variation de la dette nette (en millions de dollars)  | 67                   |
| Dépenses en capital (nettes) (en millions de dollars) | 426                  |
| Exploitation, entretien et administration (EEA)       | 537                  |

### Approche stratégique

Dans le cadre de son approche stratégique à long terme de l'excellence en matière de l'organisation, Énergie NB va :

- élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la capacité d'Énergie NB à atteindre ses objectifs financiers grâce à un engagement renouvelé envers les initiatives d'amélioration continue et à de nouvelles sources de revenus ;
- augmenter les revenus provenant des programmes existants, comme ConnexSûre, et des offres pilotes à venir, notamment les bornes de recharge pour les véhicules électriques à domicile et l'éclairage intelligent ;
- élaborer un plan stratégique, financier et d'investissement et déposer une demande de tarifs d'électricité ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de cadre culturel qui transforme la culture organisationnelle afin de démontrer une valeur accrue pour les clients.

### Initiatives pour 2022-2023

Pour atteindre ses objectifs d'excellence en matière d'organisation en 2022-2023, Énergie NB va :

- maintenir des gains d'efficacité opérationnelle obtenus grâce à la mise en œuvre de la technologie de bureau numérique, des applications axées sur la mobilité et de l'ensemble d'outils de collaboration Microsoft 365 ;
- investir dans des outils qui assurent la protection des actifs numériques d'Énergie NB, y compris les dispositifs physiques, les logiciels, l'infrastructure de réseau, l'infrastructure en nuage et l'information numérique qui est stockée, transmise ou traitée dans ces actifs, et maintenir le plus haut niveau de sécurité pour le personnel, les actifs et les installations d'Énergie NB.

## Excellence en matière de la fiabilité

Énergie NB exploite et entretient une infrastructure diversifiée de production, de transport et de distribution. Afin de conserver des niveaux de rendement élevés en matière de sécurité et de fiabilité, Énergie NB doit investir régulièrement et stratégiquement dans l'infrastructure.

| Indicateur de rendement clé   | Cible pour 2022-2023 |
|---|----------------------|
| <b>Excellence en matière de la fiabilité</b>  |                      |
| Facteur de capacité de la centrale nucléaire (%)                                    | 77,6                 |
| Moyenne à long terme des centrales hydroélectriques (%)                             | 100                  |
| Indice de fréquence moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIFI) | 2,04                 |
| Indice de durée moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIDI)     | 5,20                 |

### Approche stratégique

Dans le cadre de son approche stratégique à long terme de l'excellence en matière de fiabilité, Énergie NB va :

#### **Nucléaire**

- réduire les coûts et aider à combler l'écart pour atteindre un rendement de décile supérieur en encourageant et en engageant tous les employés du nucléaire à adopter une culture de prévention ;
- améliorer la fiabilité de l'équipement en appliquant une approche standard de l'industrie en matière d'entretien préventif et d'investissements continus dans l'amélioration, la mise à niveau et le remplacement de l'équipement afin de permettre la transition vers un cycle d'interruption de 24 mois ;
- réduire les arriérés d'entretien en se concentrant sur les commandes prioritaires pour les défaillances et les fuites ;
- élaborer des plans de gestion du cycle de vie pour tous les équipements critiques jusqu'à la fin de vie de la centrale. Intégrer ces activités dans le plan d'investissement et les stratégies d'entretien de la centrale ;
- exécuter l'initiative pluriannuelle sur l'obsolescence et les pièces de rechange critiques afin de rétablir un inventaire précis et robuste des pièces de rechange critiques pour améliorer la sécurité et la fiabilité ;

#### **Exploitation (production, transport, et distribution)**

- mettre en œuvre les initiatives du plan d'amélioration de la fiabilité de la production ;
- remplacer la turbine à gaz et le générateur de la centrale de Bayside pour augmenter la production et réduire les émissions ;
- remettre à neuf/remplacer tous les principaux composants de la tranche 2 de la centrale Tobique pour assurer la fiabilité à long terme de la centrale ;
- remettre à neuf/remplacer tous les principaux composants de la tranche 1 de la centrale Nepisiquit Falls afin d'assurer la fiabilité à long terme et d'augmenter l'énergie renouvelable fournie au réseau ;
- exploiter les technologies SIG et LIDAR pour optimiser les programmes et les interventions de gestion de la végétation ;
- moderniser le système de distribution en utilisant davantage de dispositifs connectés pour améliorer la visibilité et l'exploitabilité du système ;
- étendre l'utilisation de logiciels d'analyse de données en temps réel qui relient les points de données pour surveiller l'état des actifs.



### Initiatives pour 2022-2023

Pour atteindre ses objectifs d'excellence en matière de fiabilité en 2022-2023, Énergie NB va :

- exécuter l'arrêt d'entretien et d'inspection de la centrale nucléaire de Point Lepreau qui comprendra le remplacement d'un rotor haute pression, l'inspection de la génératrice, la révision de la vanne de turbine, le remplacement de l'élément rotatif et du joint du circuit caloporteur primaire et la vérification du taux de fuite du bâtiment du réacteur ;
- exécuter les arrêts prévus pour l'entretien et l'inspection aux endroits suivants :
  - Centrale de Belledune
  - Tranche 1 de la centrale de Coleson Cove
  - Centrale de Grand Manan
  - Centrale Millbank
  - Centrales hydroélectriques
- veiller à ce que les efforts de restauration après une tempête soient accélérés de manière sûre et efficace ;
- rétablir les distances de végétation appropriées sur les emprises de distribution et de transport afin de réduire les interruptions causées par la végétation ;
- améliorer la fiabilité du transport en remplaçant les structures, les traverses et les isolateurs sur les lignes de 69 kV et de 138 kV et en galvanisant à nouveau certaines structures en acier sur le réseau de 138 kV.



## Excellence en matière de l'environnement

L'excellence en matière d'environnement porte sur la réponse d'Énergie NB au changement climatique. Cela comprend des efforts pour nous permettre d'être un leader en matière de réduction des émissions de carbone et d'être plus résilient face aux événements climatiques extrêmes. Ceci inclut la transition vers une production d'électricité plus propre, dont les énergies renouvelables, afin de réduire les émissions de carbone et la promotion d'une utilisation efficace de l'électricité par le biais de programmes internes et externes. Les objectifs comprendront des mesures à court, moyen et long terme afin de garantir des activités durables pour les générations futures.

| Indicateur de rendement clé  | Cible pour 2022-2023     |
|--|--------------------------|
| <b>Excellence en matière de l'environnement</b>  |                          |
| % de production non émettrice  | 75 <sup>a</sup>          |
| Réduction des gaz à effet de serre grâce à la réduction de la demande interne (tonnes) | 200                      |
| Investissements dans des programmes d'efficacité énergétique                           | 38,7 millions de dollars |

### Approche stratégique

Dans le cadre de son approche stratégique à long terme d'excellence en matière de l'environnement, Énergie NB va :

- faire progresser le plan d'atteinte de durée de vie de la centrale de Mactaquac jusqu'à environ 2068 en achevant la portée des travaux et en se préparant au processus réglementaire ;
- collaborer avec les fournisseurs de petits réacteurs modulaires du Nouveau-Brunswick et les soutenir dans le développement de leurs technologies avancées ;
- collaborer avec les propriétaires d'entreprises et les municipalités pour installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques appartenant aux clients ;
- réduire la consommation interne d'énergie d'Énergie NB par l'optimisation des centrales et d'autres installations ;
- tirer parti de l'offre de produits de ressources énergétique décentralisée comme l'éclairage à DEL et les chauffe-eau domestiques Eco-Peak.

### Initiatives pour 2022-2023

Pour atteindre ses objectifs d'excellence en matière d'environnement en 2022-2023, Énergie NB va :

- mettre en œuvre des programmes de gestion de la demande pour desservir les clients d'électricité résidentiels, commerciaux et industriels ;
- investir dans des incitatifs pour les clients qui utilisent des combustibles électriques et non électriques qui sont inscrits au Programme de remboursement pour les entreprises pour les clients commerciaux et au Programme éconergétique pour les propriétaires à faible revenu ;
- mettre en œuvre des programmes qui incitent les Néo-Brunswickois à acheter des véhicules électriques neufs ou d'occasion ;
- installer plus de 50 bornes de recharge dans les installations d'Énergie NB pour permettre une électrification supplémentaire de son parc automobile.

<sup>a</sup> Reflète une année d'arrêt à la centrale nucléaire de Point Lepreau

## ANNEXE A — DÉFINITIONS DES MESURES

| Indicateur de rendement clé  | Définition  |
|--|---|
| <b>Excellence en matière de sécurité</b>   |   |
| Taux de fréquence globale de blessures à déclaration obligatoire                       | Nombre de décès + Nombre de blessures avec arrêt de travail + Nombre de blessures avec soins médicaux + Nombre d'incident avec perte de conscience + Nombre d'incidents avec restriction de travail + Nombre d'incidents avec premiers soins x 200 000/heures d'exposition                            |
| <b>Excellence en matière de la clientèle</b>   |   |
| Mesure de satisfaction de la clientèle   | <b>Catégorie résidentielle</b> Indice de satisfaction de la clientèle <b>Catégorie nord-est</b> L'indice tient compte des facteurs suivants : qualité et fiabilité de l'électricité ; coûts ; facturation et options de paiement ; citoyenneté d'entreprise ; communications ; service à la clientèle |
| <b>Excellence en matière de l'organisation</b>   |   |
| Bénéfice net (en millions de \$)   | Revenus moins les coûts liés aux achats de combustible et aux achats d'énergie, les coûts d'EEA et les coûts liés à la dépréciation, à l'amortissement, aux taxes, aux frais financiers et autres revenus, aux bénéfices/pertes des investissements et les soldes réglementaires                      |
| Variation de la dette nette (en millions de dollars)                                   | Suit l'augmentation ou la diminution du solde de la dette nette   |
| Dépenses en capital (nettes) (en million de \$)  | Investissements en capital moins les contributions et subventions des clients   |
| EEA  | Coûts d'exploitation, d'entretien et d'administration   |
| <b>Excellence en matière de fiabilité</b>  |   |
| Facteur de capacité de la centrale nucléaire (%)                                       | Rapport entre l'énergie produite par le réacteur nucléaire pendant une période donnée et l'énergie qu'il aurait produite à sa capacité de référence pendant cette période   |
| Moyenne à long terme des centrales hydroélectriques (%)                                | Les valeurs hydroélectriques à long terme correspondent à la probabilité d'occurrence de 50 % de la production d'énergie hydroélectrique, ajustée en fonction des interruptions de service connues  |
| Indice de fréquence moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIFI)    | Nombre moyen des interruptions de service (en fonction de la moyenne sur une période de trois ans 2019-2021)  |
| Indice de durée moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIDI)        | Nombre moyen des heures pendant lesquelles les clients n'avaient pas de courant (en fonction de la moyenne sur une période de trois ans 2019-2021)  |
| <b>Excellence en matière de l'environnement</b>  |   |
| % de production non émettrice  | Total de l'ensemble de la production et des achats d'énergie non émettrice en pourcentage de la charge dans la province   |
| Réduction des gaz à effet de serre grâce à la réduction de la demande interne (tonnes) | Réduction annuelle équivalente des gaz à effet de serre découlant directement des efforts de réduction de la demande interne d'Énergie NB.  |
| Investissements dans des programmes d'efficacité énergétique                           | Le montant total investi dans les programmes d'efficacité énergétique   |



## ANNEXE B — FAITS SAILLANTS FINANCIERS

| <b>Faits saillants financiers</b><br><i>Exercice financier se terminant le 31 mars</i><br><i>(en millions de \$)</i> | <b>Budget</b><br><b>2022-2023</b> |
|--|-----------------------------------|
| (1) Produits à l'intérieur de la province  | 1 511                             |
| (2) Produits à l'extérieur de la province  | 235                               |
| (3) Frais de combustible et achats d'électricité   | 660                               |
| (4) Marge brute  | 1 086                             |
| (5) Produits divers  | 81                                |
| (6) Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration  | 537                               |
| (7) Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles  | 343                               |
| (8) Impôt et taxes   | 54                                |
| (9) Bénéfice d'exploitation  | 234                               |
| (10) Frais financiers et autres revenus  | (227)                             |
| (11) Évaluation à la valeur de marché des placements à la juste valeur par le biais du résultat net                  | 46                                |
| (12) Bénéfice net avant ajustements des soldes réglementaires  | 53                                |
| (13) Variations nettes des soldes réglementaires   | (13)                              |
| (14) Bénéfice net  | 40                                |
| (15) Dépenses en capital (nettes)  | 426                               |
| (16) Dette nette   | 4 970                             |
| (17) Variation de la dette nette   | 67                                |
| (18) Pourcentage de la dette dans la structure du capital  | 92 %                              |

\*Les sommes des tableaux financiers peuvent présenter des différences en raison des chiffres arrondis.